

Madame / Monsieur
Votre nom pourrait figurer ici Rue
Code postal Ville

Attestation d'assurance responsabilité civile exploitation/professionnelle 2025

Assureur : La Mobilière, police n° xy

Durée de l'assurance Début : 01/01/2025
Fin : 31.12.2025

Prolongation : Sans résiliation avant fin décembre, la police est tacitement prolongée d'un an.

Prime annuelle Risque de base Plus **115 CHF**, y compris 5 % de droit de timbre fédéral

Variante de couverture PLUS

- ✓ Somme assurée 5 millions (6 x par an en collectif)
- ✓ Franchise CHF 500.00
- ✓ Monde entier hors États-Unis et Canada
- ✓ Prolongation de la couverture de 60 mois en cas de cessation d'activité
- ✓ Dommages corporels
- ✓ Dommages matériels
- ✓ Dommages patrimoniaux résultant d'un dommage corporel ou matériel assuré
- ✗ Dommages purement financiers
- ✓ Renonciation à la réduction en cas de négligence grave
- ✓ Protection juridique en cas d'événement relevant de la responsabilité civile assurée dans le cadre de procédures civiles, pénales et administratives jusqu'à CHF 500 000.
- ✓ Frais de prévention des dommages
- ✓ Remise de médicaments en naturopathie
- ✓ Dommages causés par les locataires
- ✓ Dommages causés à des installations de télécommunication louées
- ✓ Perte de clés

Sinistre : Veuillez vous adresser à : La Mobilière
Bahnhofstrasse 59
3401 Burgdorf
Téléphone : 034 428 77 77
E-mail : burgdorf@mobi.ch

Conditions applicables Vous trouverez les conditions générales et particulières d'assurance ainsi que les questions et réponses sous
www.medi-benefit.ch/dienstleistungen/versicherungen/berufshaftpflicht

L'assurance est valable après réception du paiement.
Zurich, le 20 janvier 2025